

Bulletin statistique

Trimestriel d'information sur la sécurité N°02-2021



Deuxième trimestre 2021



MINISTERE DE LA SECURITE

Boite Postale : 01 BP 6466 Ouagadougou 01

Adresse : Avenue de l'Indépendance, Ouagadougou, Kadiogo, Burkina Faso

E-mail : infos@securite.gov.bf

Téléphone: +226 25 31 68 91

EDITEUR



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Tinbegnondo Antoine KABORE

*Directeur Général des Etudes et des
Statistiques Sectorielles*

COORDONNATEUR DE REDACTION

Lassana BARGO

Directeur des Statistiques Sectorielles



COMITE DE REDACTION

Maïmouna THIOMBIANO

Tinbegnondo A KABORE

Lassana BARGO

Halidou KINDA

W. Serge. Henri NIKIEMA

Abdoulaye DOUBARE

Bruno KABORE

Lamou M. PARE

R. Roland TOUGOUMA

Moussa SAVADOGO

Yaya BAYO

Ousmane OUEDRAOGO

Alimatou ZELLE

Tahirou KOUANDA

Lompamenemdé OUEDRAOGO

Flavien B. ILBOUDO

Hyppolyte TOUGOUMA

CREDITS PHOTOS

Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle

CONCEPTION

Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
du Ministère de la Sécurité





Bulletin statistique trimestriel d'information sur la sécurité Deuxième trimestre 2021

N°2021-02

Table des matières

Avant-Propos.....	3
Note méthodologique	1
I. Enquêtes de police judiciaire.....	2
II. Crimes et délits.....	3
III. Drogues saisies.....	10
IV. Armes saisies.....	10
V. Attaques à main Armée.....	11
VI. Attaques terroristes enregistrées par la Police. 12	
VII. Attaques Terroristes enregistrées par la Gendarmerie.	13
VIII. ACQUISITIONS.....	14
IX. Autorisations d'achat d'armes /CNIB /Passeports	15
X. Insécurité routière...	17
XI. Rétablissement de l'ordre /Patrouilles	18
Glossaire.....	20

Avant-Propos



La sécurité des personnes et des biens constitue un élément central parmi les priorités du Burkina Faso. Elle bénéficie ainsi d'une attention particulière de la part des premières autorités nationales, des partenaires techniques et financiers, de la société civile ainsi que des populations. Les informations sécuritaires sont dès lors prisées de tous, bien qu'elles proviennent de divers canaux aux sources souvent douteuses.

Dans une telle situation, la désinformation étant la pire des erreurs à éviter, il est donc plus que nécessaire de disposer d'un instrument permettant, d'une part de publier régulièrement les données statistiques de l'année en cours sur le secteur de la sécurité et d'autre part, faciliter l'accès aux informations nécessaires pour le suivi, l'orientation et la lisibilité des actions engagées à tous les niveaux dans le domaine de la sécurité.

Dans ce sens, l'élaboration de ce bulletin statistique trimestriel permet de répondre à un besoin pressenti longtemps exprimé par les acteurs, celui de disposer d'un outil d'informations dont l'authenticité est exemptée du doute. Ce document infra annuel, sera accessible par tous et viendra en complément de l'annuaire statistique et du tableau de bord. Cet outil est donc le canal officiel de diffusion des informations sur les indicateurs de la sécurité et j'encourage les lecteurs et tous ceux qui s'intéressent à ce domaine, à s'en servir comme un document de travail.

C'est ici l'occasion pour moi, de témoigner ma gratitude à l'endroit de ceux qui travaillent activement pour l'amélioration continue de ces indicateurs et ce malgré la rareté des ressources et les conditions modestes de travail. Mes remerciements vont aussi à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour leur assistance continue à nos côtés depuis la dégradation de la situation sécuritaire de notre chère nation.

Nous sommes conscients de l'immensité de la tâche qui nous incombe. Les défis sécuritaires se multiplient et se complexifient. Aussi sommes-nous invités à revisiter nos stratégies en vue de mettre en place un management de crise adapté au contexte sécuritaire actuel. Dès lors, toutes nos actions, individuelles et collectives, bien coordonnées et complémentaires devraient se focaliser sur la prise en charge de ce défi partagé. Nous devons être plus que jamais déterminés, solidaires, combattifs et inflexibles devant ce mal et ce, jusqu'au triomphe total.

Comme vous le savez, la présente crise sécuritaire projette notre département au premier rang des acteurs susceptibles d'apporter des réponses adéquates aux difficultés quotidiennes de notre peuple. En d'autre terme, nous constituons un espoir certain pour la population.

Cette posture m'amène à placer ma confiance en la synergie d'actions entre la police, la gendarmerie, l'administration et la population. J'invite tous les acteurs à plus de responsabilité, de communication, de transparence, et d'équité dans nos actions quotidiennes. J'encourage la mise en place de mécanisme de motivation axé sur les performances.

Dans la quête de meilleures performances, chaque acteur pour moi compte et a un rôle important à jouer. C'est pourquoi je prône le dialogue et la communication afin de permettre à tous les acteurs de tous les niveaux d'apporter leurs contributions, si modestes soient-elles, à l'édification de la sécurité au Burkina Faso.

Le ministre de la Sécurité

 Maxime KONE

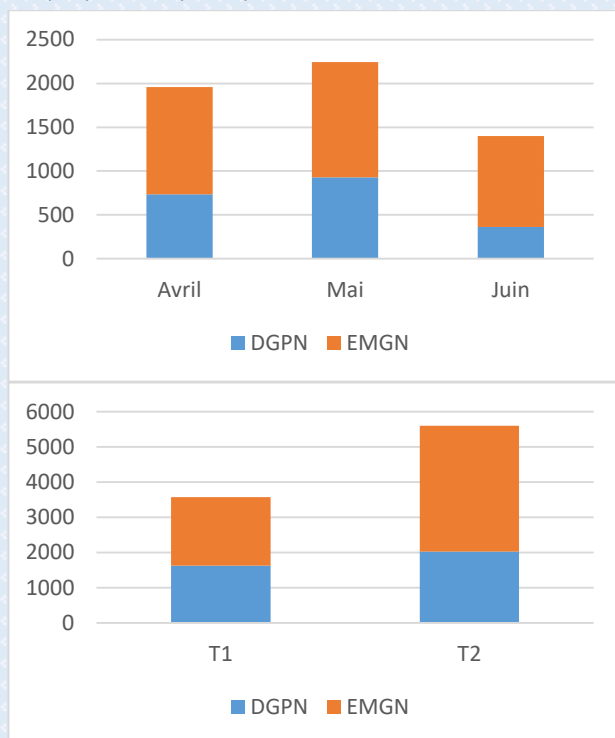
Note méthodologique

Le bulletin trimestriel est conçu pour faire la synthèse des données statistiques des directions centrales, déconcentrées et des structures rattachées du Ministère de la sécurité. L'objectif recherché à travers la production de ce bulletin est de fournir des informations statistiques dans le secteur de la sécurité. Pour ce faire, la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS), à travers la Direction des statistiques sectorielles (DSS), a organisé une collecte auprès des structures productrices de données. Cette collecte a consisté à envoyer des canevas par voies physique et électronique à ces structures pour être renseignés. Après la collecte, l'équipe chargée de son élaboration a procédé au traitement des données avec le tableur Excel. Par la suite, cette équipe a procédé à la rédaction avec la participation des structures productrices des données afin de parvenir à un document consensuel.

I. Enquêtes de police judiciaire

Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Découvertes de cadavres	150	137	197	403	484
Enquêtes de flagrant délit	184	724	564	1260	1472
Enquêtes préliminaires	1960	2242	1400	3575	5602

Graphique 1 : Enquêtes préliminaires



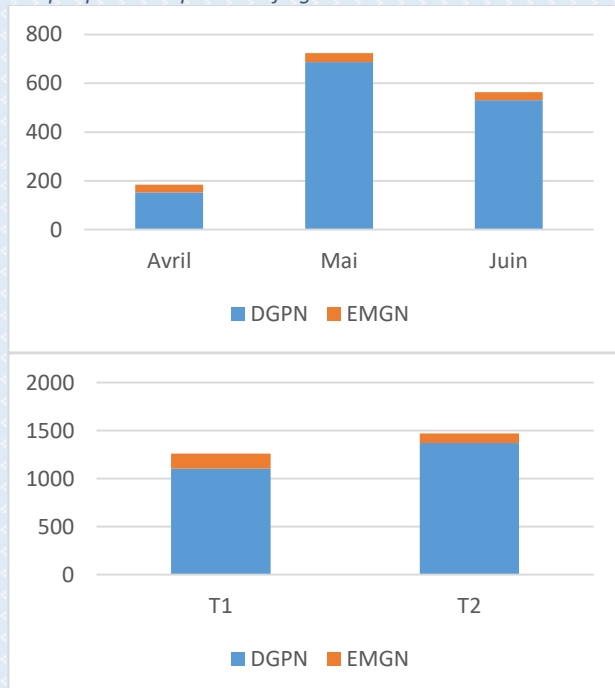
Au deuxième trimestre de l'année 2021, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont effectué plus de 5000 enquêtes préliminaires sur l'ensemble du territoire national.

Les enquêtes préliminaires représentent 74% des actes de police judiciaire du deuxième trimestre.

Le mois de mai a enregistré le plus grand nombre d'enquêtes préliminaires au cours du deuxième trimestre.

Ces chiffres ont augmenté de 44,29% par rapport au premier trimestre.

Graphique 2 : Enquêtes de flagrant délit

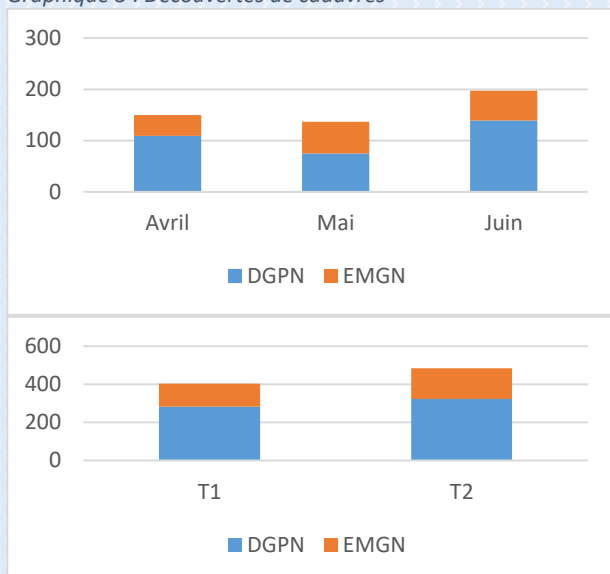


Au deuxième trimestre de l'année 2021, les services de la Police et de la Gendarmerie nationales ont enregistré plus de 14 000 enquêtes de flagrant délit. Ces enquêtes représentent 19% des actes de police judiciaire.

Le plus grand nombre d'enquêtes de flagrant délit a été enregistré au cours du mois de mai.

Les enquêtes de flagrant délit tout comme les enquêtes préliminaires ont connu une augmentation au deuxième trimestre de l'année 2021.

Graphique 3 : Découvertes de cadavres



Au deuxième trimestre de l'année 2021, les services de Police et de Gendarmerie nationales ont constaté près de 500 cas de découverte de cadavres.

Au deuxième trimestre de l'année 2021, les découvertes de cadavres ont été plus nombreuses au cours du mois de mai.

Ces valeurs ont augmenté de 20% par rapport à celles du trimestre précédent.

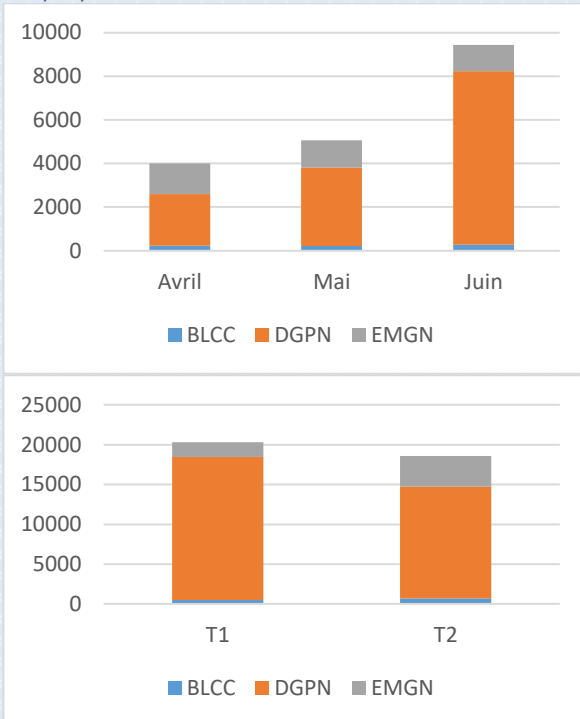
II. Crimes et délits

Période	Nombre de crimes et délits			Victimes de crimes et délits		
	BCLCC	DGPN	EMGN	BCLCC	DGPN	EMGN
Avril	235	2362	1413	235	1890	1366
Mai	210	3608	1243	210	4660	1294
Juin	271	7963	1203	271	2320	1158
T1	502	17964	1839	502	11435	2491
T2	716	13993	3859	716	8870	3818

Période	Déférés			GAV			Réseaux de délinquants démantelés		
	BCLCC	DGPN	EMGN	BCLCC	DGPN	EMGN	BCLCC	DGPN	EMGN
Avril	2	360	311	7	1165	638	0	7	19
Mai	6	598	349	8	933	625	2	1	13
Juin	2	278	330	4	967	660	1	40	16
T1	11	1029	689	46	1864	1575	3	19	41
T2	10	1236	990	19	3065	1923	3	48	48

Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Abus de confiance	847	613	1454	1893	2914
Assassinats	44	73	46	38	163
Cybercriminalités	314	332	382	648	1028
Cybercriminalités traités	137	148	140	389	425
Escroqueries	574	617	450	1200	1641
Homicides involontaires	95	112	104	315	311
Meurtres	6	11	11	41	28
Recels de choses	147	144	134	181	425
Viols	67	51	47	109	165
Vols	4315	3290	3598	7756	11203

Graphique 4 : Nombre de crimes et délits

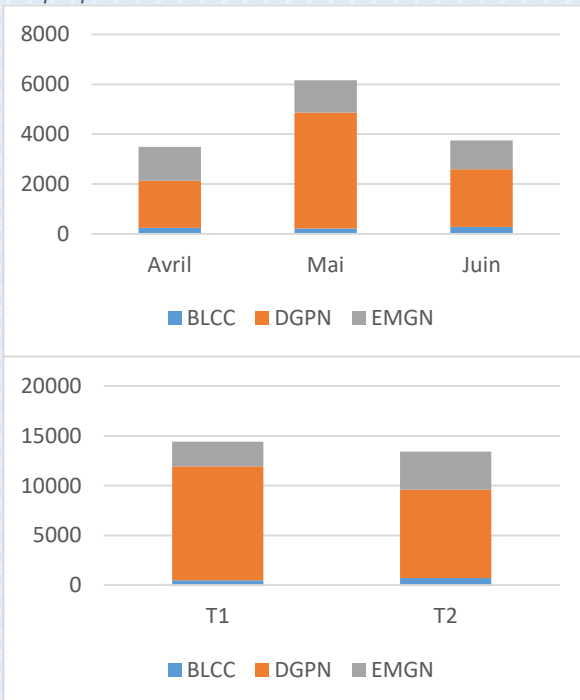


Plus de 18 000 cas de crimes et délits ont été enregistrés au deuxième trimestre de l'année 2021 par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales sur l'ensemble du territoire.

Le mois de Juin enregistre la plus forte valeur de crimes et délits constatés au deuxième trimestre de 2021.

Une baisse des crimes et délits a été constatée par les services de Police et de Gendarmerie au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent.

Graphique 5 : Victimes de crimes et délits



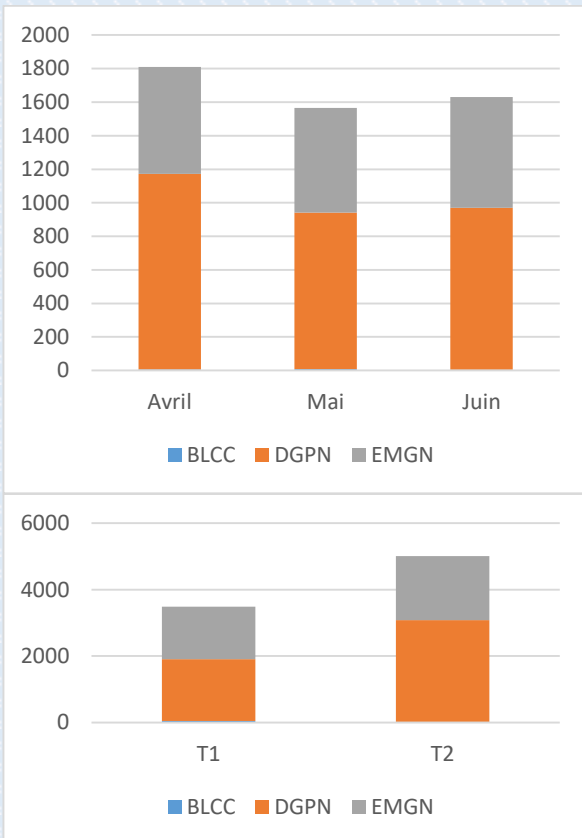
Le nombre de victimes de crimes et délits enregistré au cours du deuxième trimestre de l'année 2021 est d'environ 13 404.

Plus de victimes de crimes et délits ont été constatées au mois de Mai.

Le ratio des victimes par rapport au cas de crimes et délits est de 0,7. Soit moins d'une victime par infraction.

Le nombre de victimes tout comme celui des crimes et délits a connu une baisse au deuxième trimestre par rapport au premier.

Graphique 6 : GAV



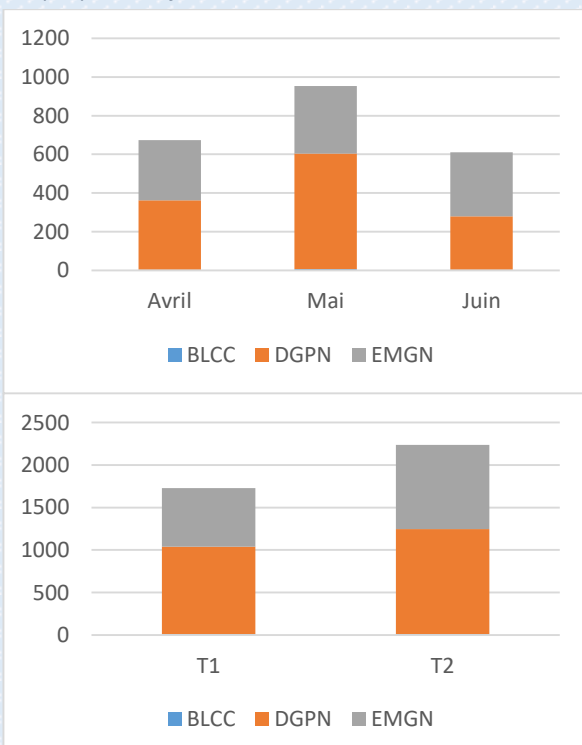
Les personnes gardées à vue au deuxième trimestre de l'année 2021 pour les cas de crimes et délits dans les locaux des services de Police et de Gendarmerie sont de 5007 personnes.

Le ratio des personnes gardées à vue par rapport aux cas de crimes et délits est de 0,23 soit une personne GAV pour 4 infractions de crimes et délits constatés.

Le nombre de personnes gardées à vue est plus élevé au mois d'Avril par rapport aux autres mois du trimestre.

Le nombre de personnes gardées à vue a connu une hausse par rapport à celui du trimestre précédent, soit 44%.

Graphique 7 : Déférés

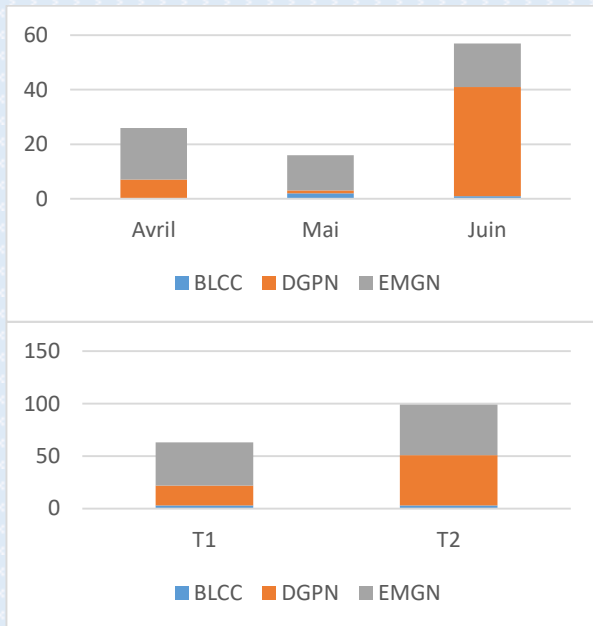


Plus de 2 400 personnes ont été déférées devant le parquet par les services de Police et de Gendarmerie pour les cas de crimes et délits au cours du deuxième trimestre de l'année 2021.

Le ratio des personnes déférées par rapport aux personnes gardées à vue est de 0,6. Soit 1 personne déférée sur deux gardées à vue.

Au deuxième trimestre, les services de Police et de Gendarmerie ont déferé plus de personnes devant le parquet au mois de Mai.

Graphique 8 : Réseaux démantelés

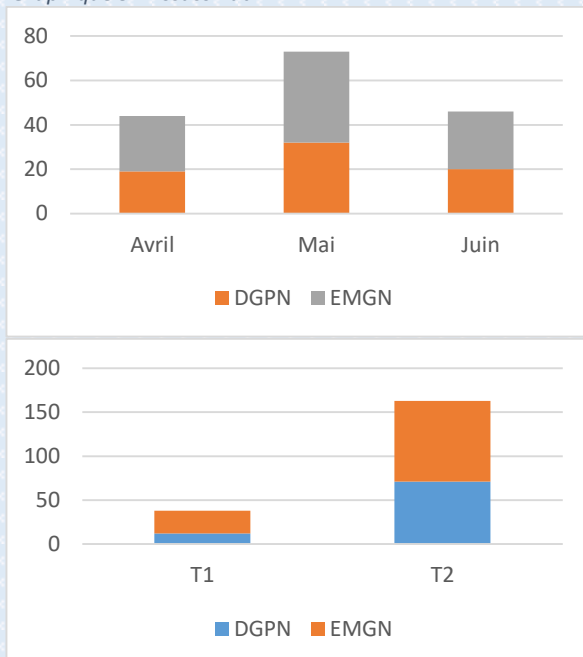


Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, 99 réseaux de délinquants ont été démantelés par les services de police et de gendarmerie.

Le nombre de réseaux de délinquants démantelé a augmenté considérablement au mois de juin.

On constate une hausse considérable de réseaux démantelés au second trimestre par rapport au trimestre précédent soit une augmentation de 57%.

Graphique 9 : Assassinat

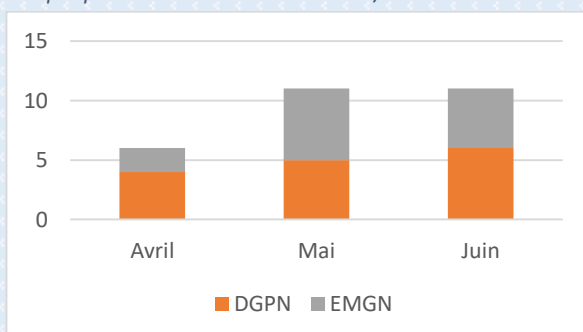


Au deuxième trimestre de l'année 2021, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 163 cas d'assassinats.

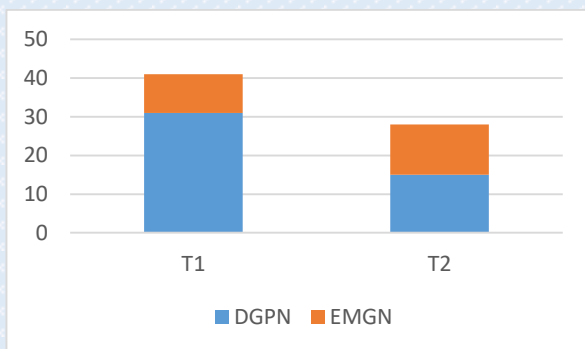
Les unités de Police et de Gendarmerie ont constaté plus d'assassinat au mois de mai.

Le nombre d'assassinat a augmenté de 171% par rapport au premier trimestre.

Graphique 10 : Homicides volontaires/meurtre

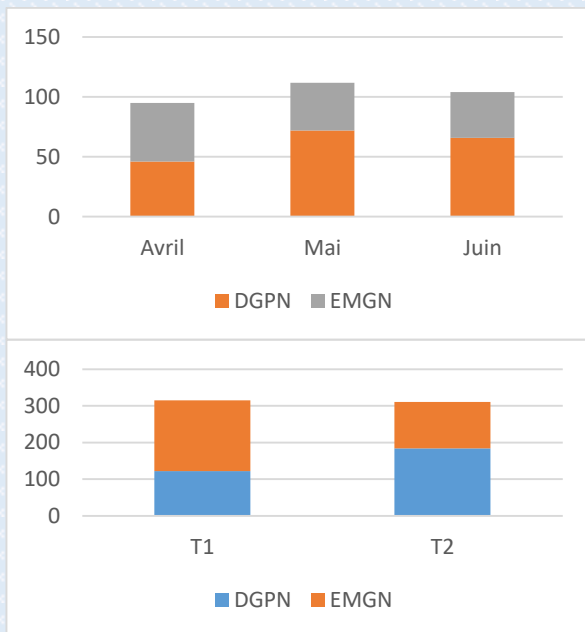


Au deuxième trimestre de l'année 2021, 28 cas d'homicides volontaires ont été constatés par les services de police et de gendarmerie.



Ces chiffres sont en baisse de 32% par rapport au trimestre précédent.

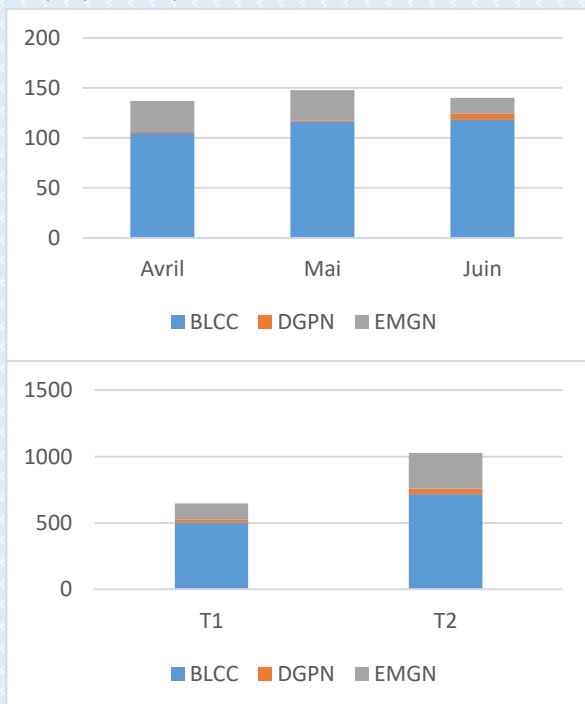
Graphique 11 : Homicides involontaires



Plus de 300 cas d'homicides involontaires ont été constatés par les services de la police et de la gendarmerie au cours du deuxième trimestre de l'année 2021.

Le nombre d'homicides involontaires au deuxième trimestre a connu une baisse de 4 cas par rapport au trimestre précédent.

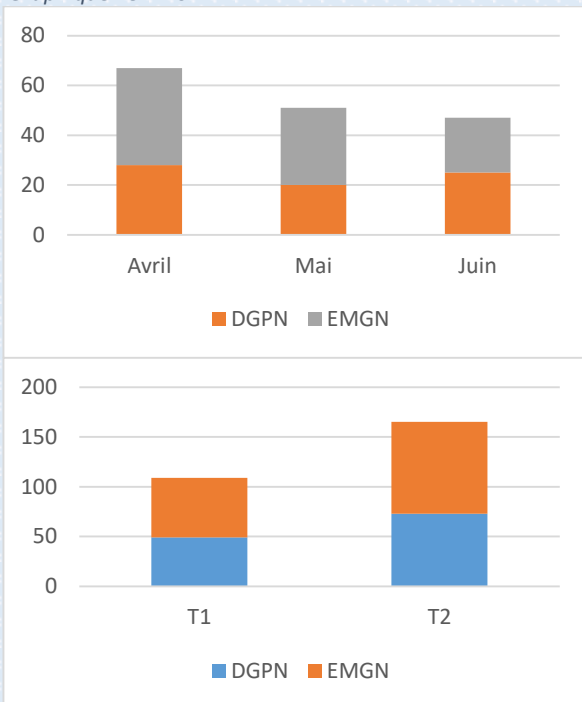
Graphique 12 : Cybercriminalité



Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, les services de Police et de Gendarmerie ont enregistré plus de 1000 cas d'actes de cybercriminalités.

On note une augmentation de ces actes de cybercriminalités par rapport au premier trimestre, soit 59%.

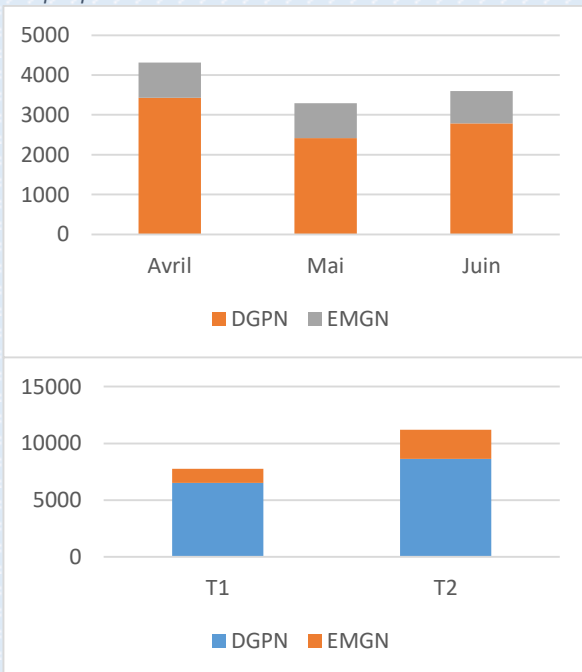
Graphique 13 : Viol



Les services de Police et de Gendarmerie ont enregistré au cours du deuxième trimestre près de 200 cas de viols sur toute l'étendue du territoire.

Les cas de viols au deuxième trimestre ont augmenté de 51% par rapport au premier trimestre de l'année 2021.

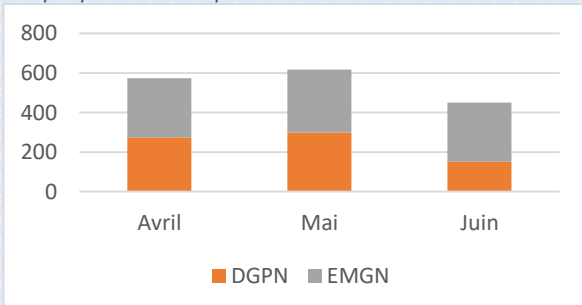
Graphique 14 : Vol



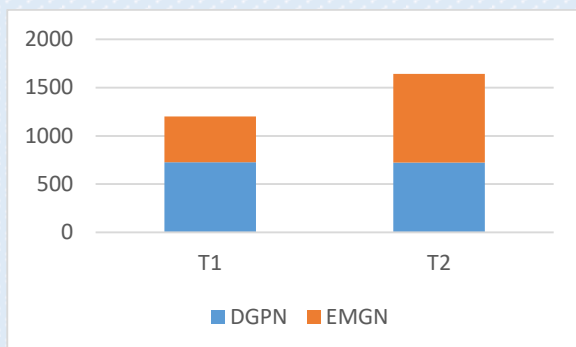
Plus de 11000 cas de vols ont été enregistrés par les services de Police et de Gendarmerie au deuxième trimestre sur l'ensemble du territoire.

Les cas de vols constatés au deuxième trimestre sont en hausse de 46% par rapport au trimestre précédent.

Graphique 15 : Escroquerie

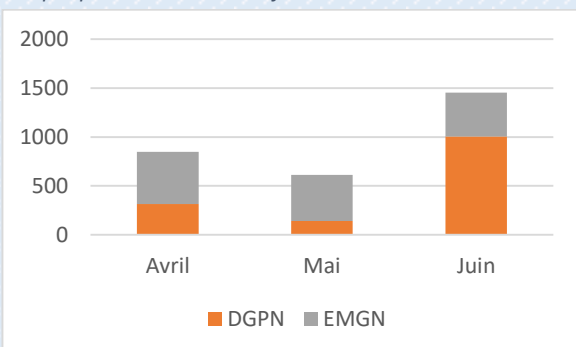


les services de Police et de Gendarmerie ont enregistré 1641 cas d'escroquerie au deuxième trimestre de l'année 2021.

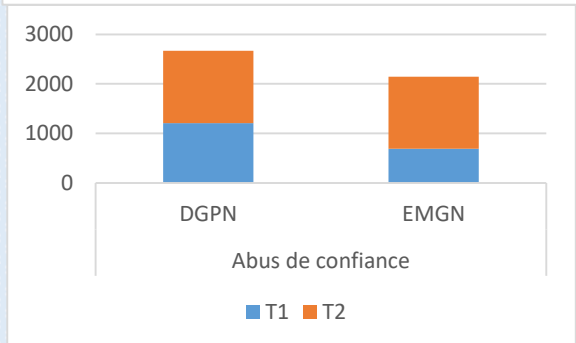


Les cas d'escroquerie ont connu une hausse 37% au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent.

Graphique 16 : Abus de confiance

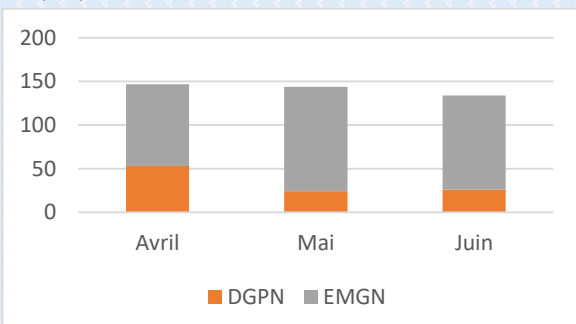


Au deuxième trimestre de l'année 2021, près de 3 000 cas d'abus de confiance ont été enregistrés par les services de Police et de Gendarmerie sur l'ensemble du territoire national.

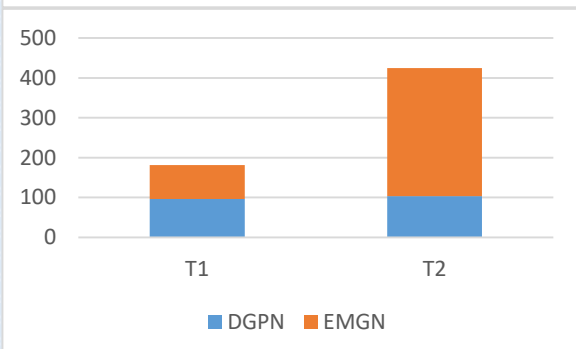


On note une augmentation de 54% du nombre de cas d'abus de confiance au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent.

Graphique 17 : Recel



Plus de 400 cas de recel ont été enregistrés par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales au cours du deuxième trimestre.

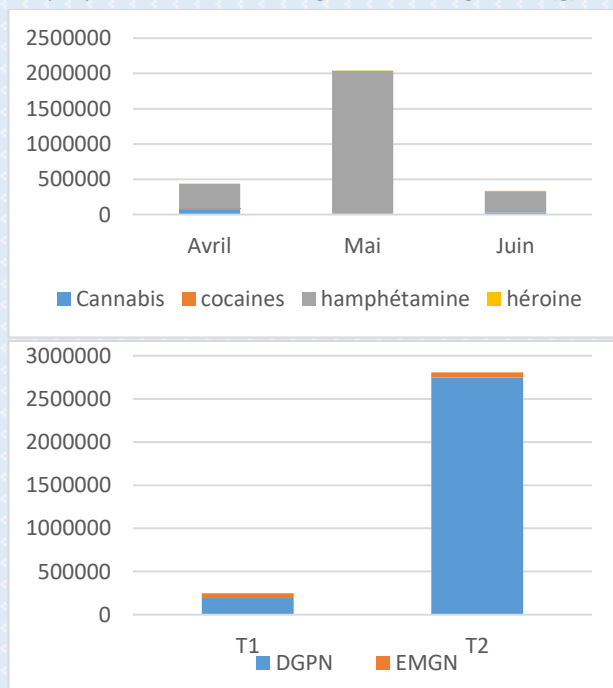


Les cas de recel ont connu une hausse considérable au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre soit 135%.

III. Drogues saisies

Période	Cannabis	Cocaïnes	amphétamines	Héroïne
Avril	80293	0,24	357000	2,38
Mai	11091,16	0,22	2028000	17,81
Juin	28300,3	0,14	302000	31,8
T1	203239,01	22,45	47265	0,96
T2	119684,46	0,6	2687000	51,99

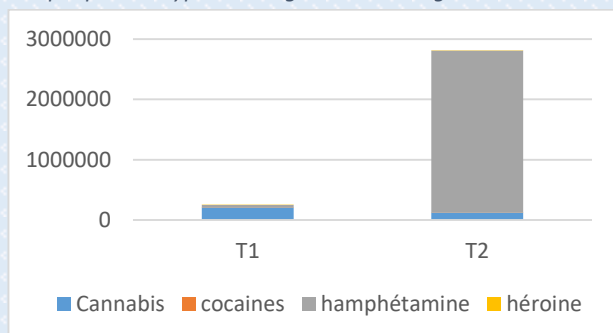
Graphique 18 : Quantité de drogues saisies en gramme (g)



Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, les services de police et de gendarmerie ont saisi près de 3 000 kg de drogues.

La quantité de drogues saisies a connu une hausse considérable au cours du deuxième trimestre par rapport au premier.

Graphique 19 : Types de drogues saisies en g

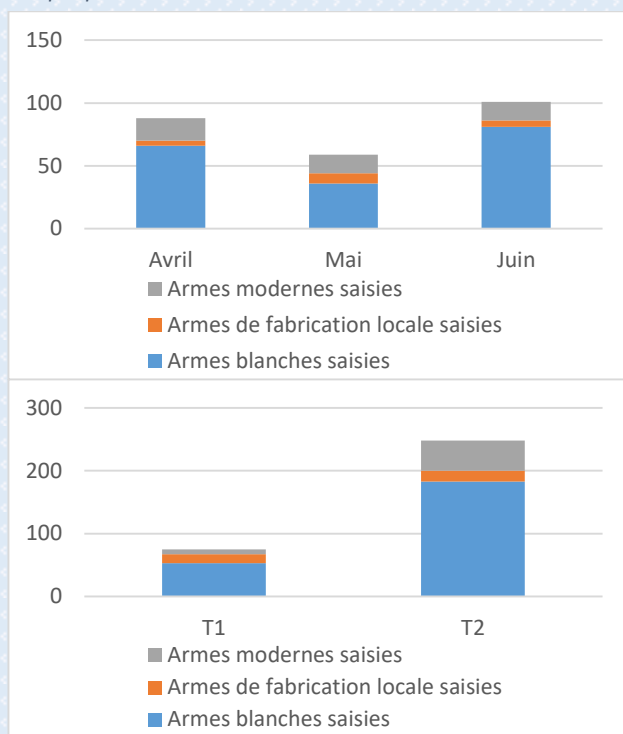


Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, parmi les types de drogues saisies par les services de Police et de Gendarmerie, les amphétamines représentent la plus grande quantité, soit 94%.

IV. Armes saisies

Période	Armes blanches saisies	Armes de fabrication locale saisies	Armes modernes saisies
Avril	66	4	18
Mai	36	8	15
Juin	81	5	15
T1	53	14	8
T2	183	17	48

Graphique 20 : Armes saisies



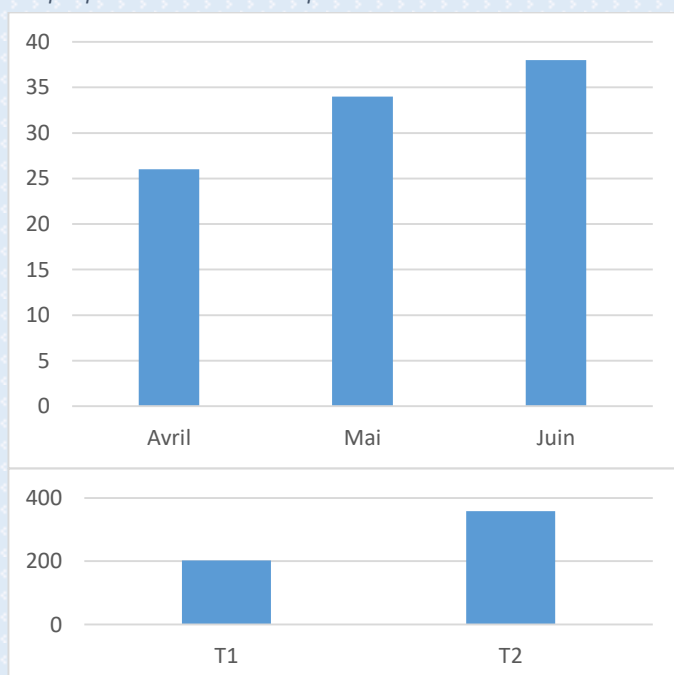
Au cours du deuxième trimestre de l'année, 246 armes dont 183 blanches et 48 modernes ont été saisies.

Les armes saisies au deuxième trimestre ont connu une augmentation par rapport au trimestre précédent, soit 228%.

V. Attaques à main Armées

Période	Attaques à mains Armées	Dont Blessés	Dont Morts
Avril	268	13	8
Mai	185	10	15
Juin	204	22	20
T1	203	38	41
T2	358	45	43

Graphique 21 : Evolution Attaques à mains Armées

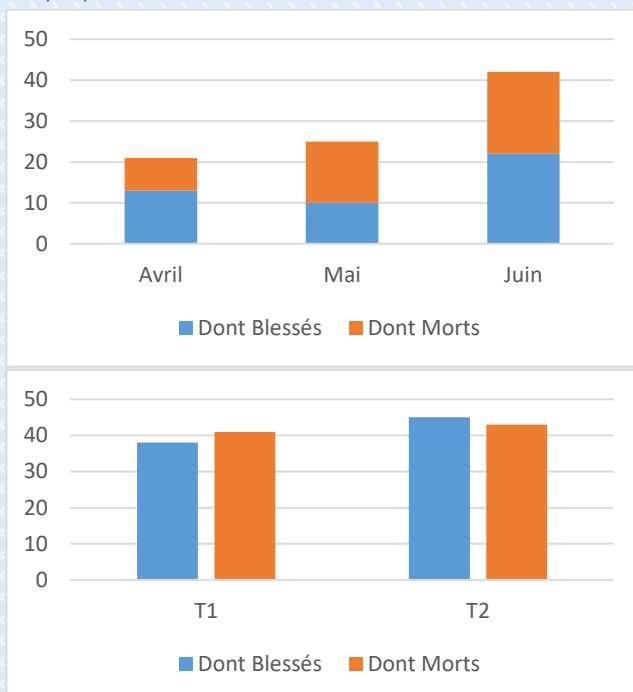


Au cours du deuxième trimestre, les services de Police et de Gendarmerie ont enregistré 358 cas d'attaques à mains armées.

Sur la période on constate une hausse continue des attaques à mains armées. Le mois de Juin enregistre le plus de cas.

Les attaques à mains armées ont connu une augmentation de 76,35% au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre.

Graphique 22 : évolution des blessés et morts



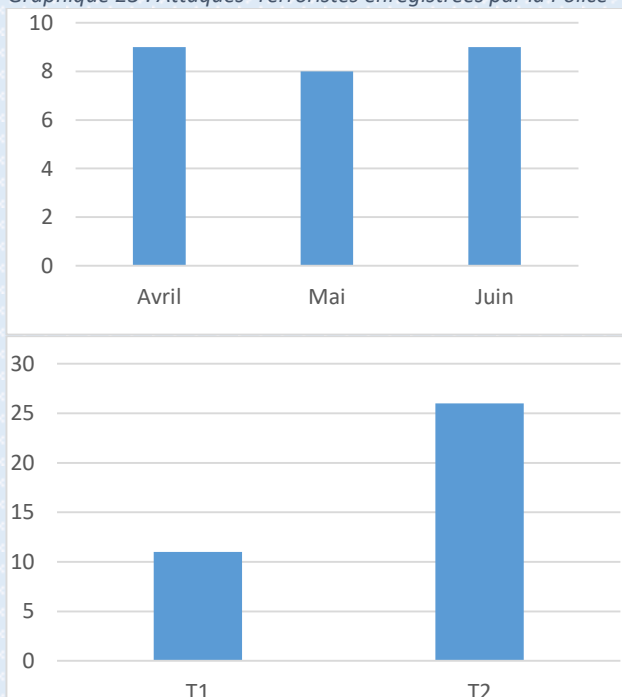
Ces attaques à mains armées ont occasionné, sur la période, 43 morts et 45 blessés.

Le nombre de blessés et de morts a respectivement augmenté de 18% et de 5% au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent.

VI. Attaques terroristes enregistrées par la Police.

Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Attaques Terroristes	9	8	9	11	26
Dont blessés civils	3	0	0	0	3
Dont blessés FDS	2	0	10	0	12
Dont Morts civils	34	83	144	4	261
Dont Morts FDS	7	5	14	1	26

Graphique 23 : Attaques Terroristes enregistrées par la Police



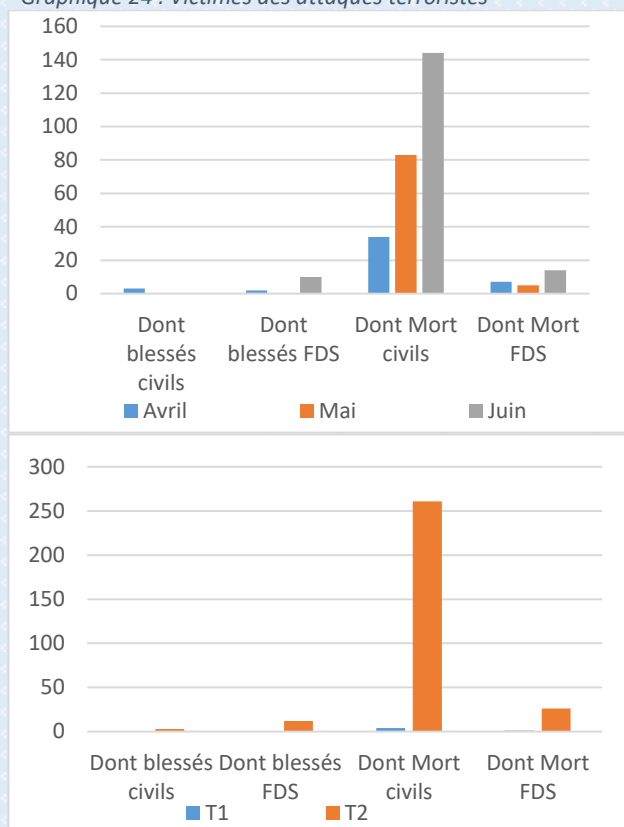
Au cours du deuxième trimestre de l'année, les services de police ont enregistré 26 cas d'attaques terroristes.

Le mois de mai enregistre le moins de cas tandis que les mois d'avril et de juin totalisent chacun 9 cas.

Les attaques terroristes sont passées de 11 au premier trimestre à 26 au deuxième trimestre.

Le taux de croissance par rapport au trimestre précédent est de 136%.

Graphique 24 : Victimes des attaques terroristes



Les attaques terroristes ont occasionné 302 victimes.

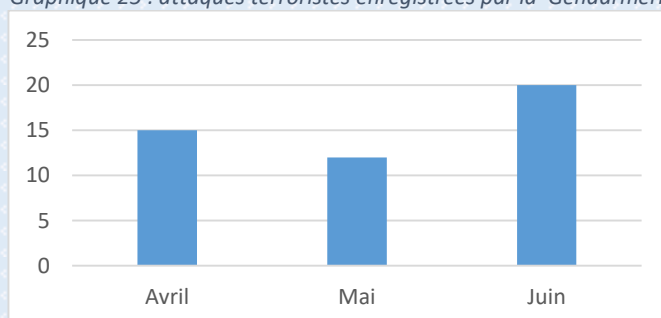
Le mois de juin enregistre le plus grand nombre de victimes, soit 10 blessés FDS et 158 pertes en vie humaine (144 civils et 14 FDS).

Au cours de ce trimestre, les services de la Police nationale ont enregistré également un nombre significatif de victimes civiles (261) et FDS (26) par rapport au trimestre précédent.

VII. Attaques Terroristes enregistrées par la Gendarmerie.

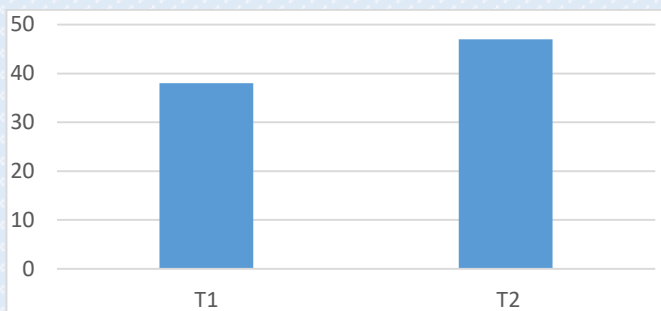
Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Attaques Terroristes	15	12	20	38	47
Dont blessés civils	14	18	44	10	76
Dont blessés FDS	5	3	10	0	18
Dont Morts civils	67	109	283	18	459
Dont Morts FDS	10	2	34	2	46

Graphique 25 : attaques terroristes enregistrées par la Gendarmerie



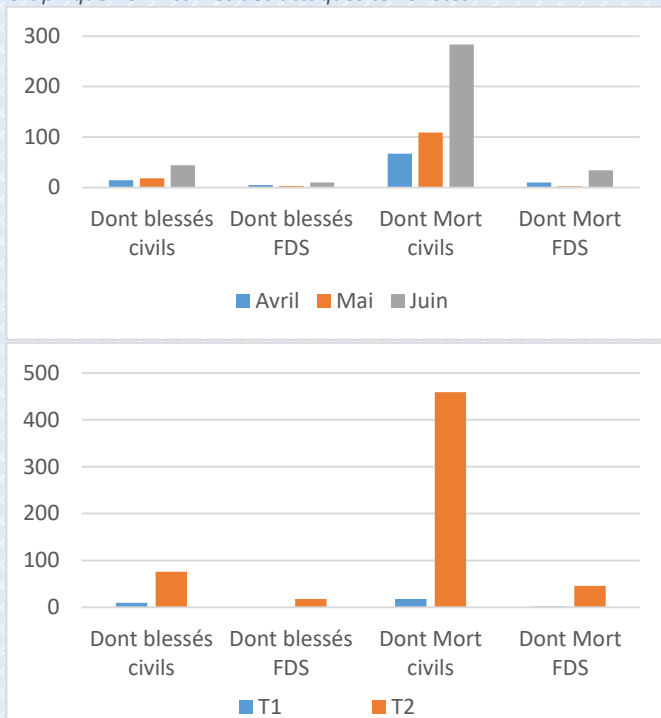
Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, les services de gendarmerie ont enregistré 47 cas d'attaques terroristes.

Le mois de juin enregistre le nombre le plus élevé avec 20 cas.



Le deuxième trimestre a enregistré 09 cas d'attaques terroristes de plus que le trimestre précédent.

Graphique 26 : victimes des attaques terroristes



Les attaques terroristes ont occasionné sur la période un nombre important de victimes.

Le mois de juin a enregistré plus de victimes avec notamment des pertes en vie humaine (283 civils et 34 FDS).

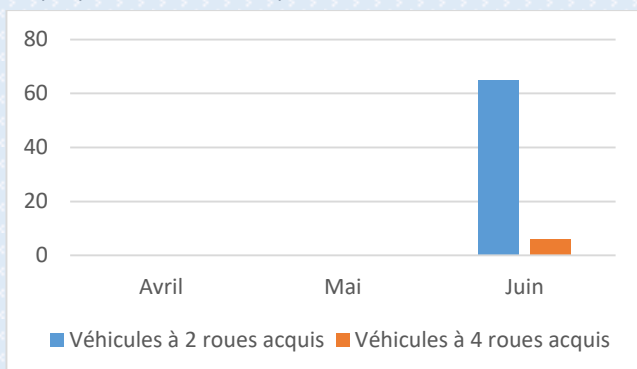
Le nombre de victimes civiles et FDS confondues lié à ces attaques par rapport au trimestre précédent est très élevé.

Au deuxième trimestre, les pertes en vie humaine ont considérablement augmenté par rapport au premier trimestre.

VIII. ACQUISITIONS

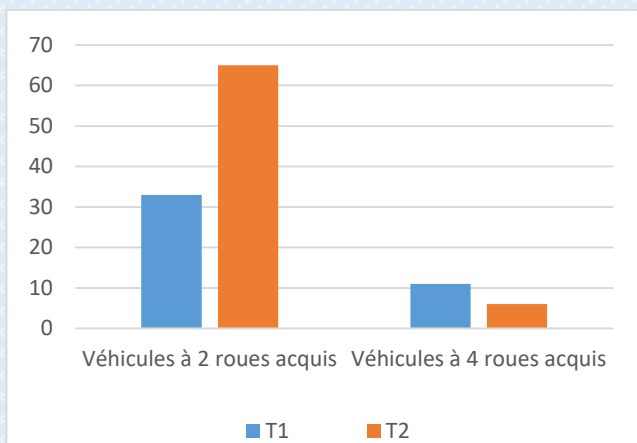
Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Brigades de Gendarmerie réceptionnés	0	0	0	0	0
Commissariats de Police réceptionnés	3	0	1	4	4
Véhicules à 2 roues acquis	0	0	65	33	65
Véhicules à 4 roues acquis	0	0	6	11	6

Graphique 27 : véhicules acquis

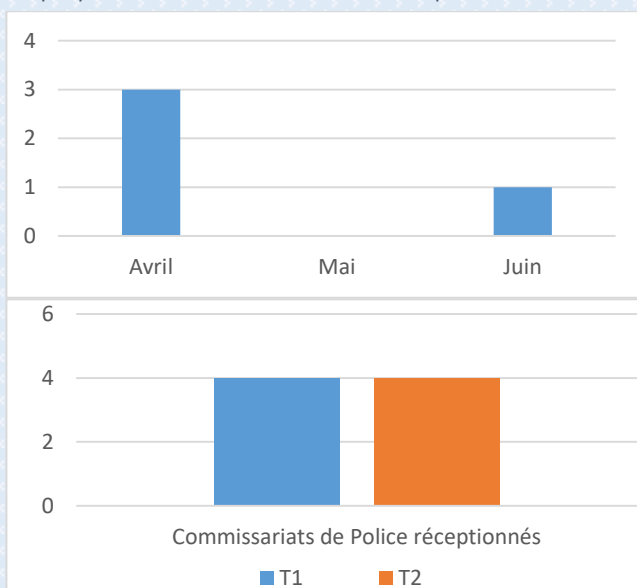


Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, le ministère de la sécurité a acquis 06 véhicules à 4 roues et 65 véhicules à 2 roues.

Tout ce matériel a été acquis au mois de juin.



Graphique 28 : Commissariats de Police réceptionnés



Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, le ministère de la sécurité a acquis 32 véhicules à 2 roues de plus que ceux acquis au premier trimestre soit un taux d'accroissement de 97%.

Pour ce qui est des véhicules à 4 roues, on constate une baisse de 83% des acquisitions par rapport au premier trimestre.

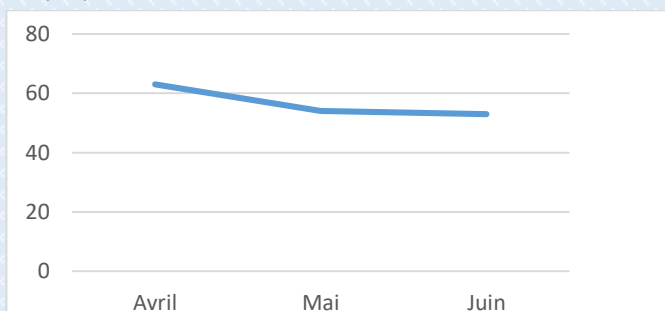
Dans le cadre de l'amélioration du maillage sécuritaire, 4 commissariats de police ont été réceptionnés soit 3 en avril et 1 en mai au cours du deuxième trimestre de l'année 2021.

On constate que le nombre de Commissariats de police réceptionnés au cours du deuxième trimestre est égal à celui du premier, soit 4.

IX. Autorisations d'achat d'armes /CNIB /Passeports

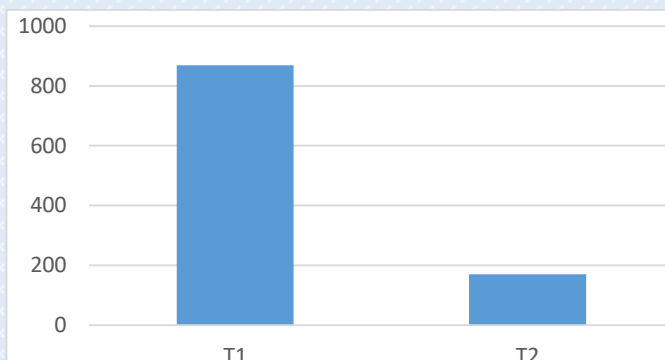
Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Autorisation d'achat d'armes délivrées	63	54	53	869	170
CNIB délivrés	192146	129590	195080	550244	516816
Passeports délivrés	4031	3620	5366	11026	13017

Graphique 29 : Autorisations d'achat d'armes



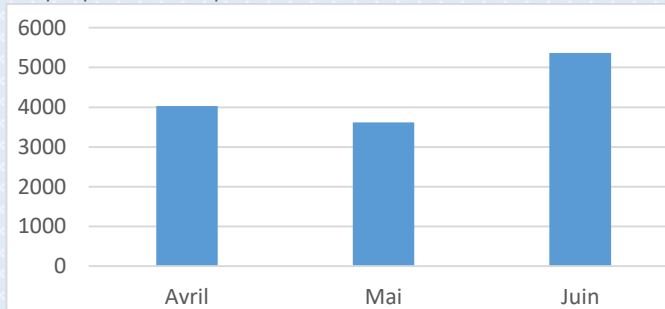
Au cours du deuxième trimestre de l'année, le ministère de la sécurité a délivré 170 autorisations d'achat d'armes.

On note une baisse des autorisations d'achat d'armes sur la période.



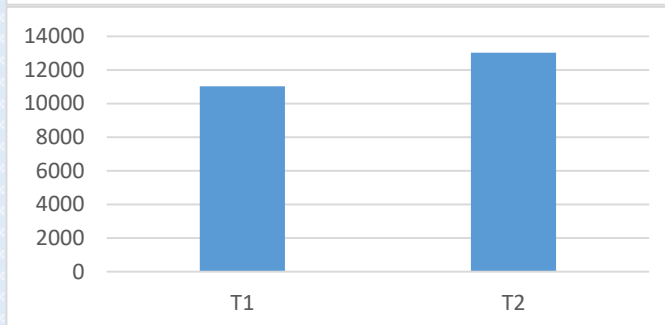
Le nombre des autorisations d'achat d'armes a considérablement baissé au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent.

Graphique 30 : Passeports délivrés



Plus de 13 000 passeports ont été délivrés par les services de police au cours du deuxième trimestre de l'année 2021.

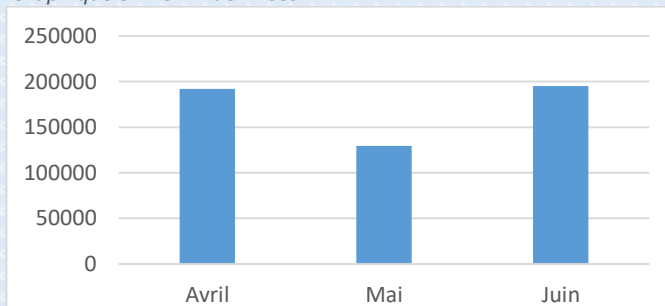
Le mois de juin s'illustre avec le plus de passeports délivrés soit 41%.



On constate une augmentation de passeports délivrés au cours du deuxième trimestre par rapport au précédent.

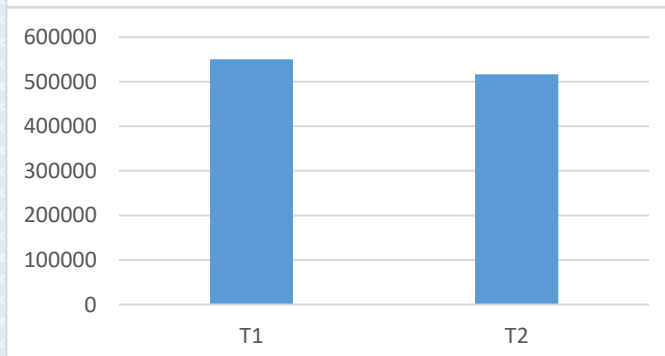
le taux de croissance entre les deux trimestres est de 18%.

Graphique 31 : CNIB délivrées



Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, plus de 51 000 CNIB ont été délivrées par l'ONI.

Le mois de mai s'illustre avec le nombre le plus bas de CNIB délivrées.

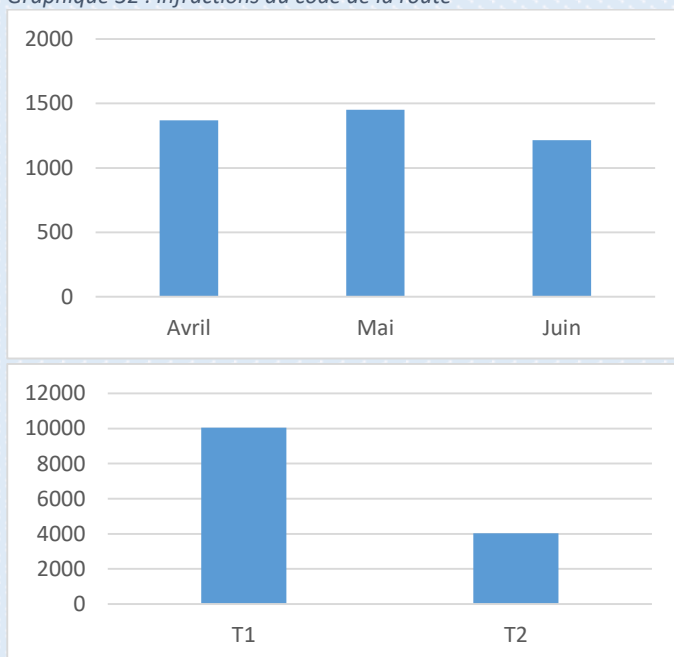


Le nombre de CNIB délivrées au deuxième trimestre a baissé de 06% par rapport au trimestre précédent.

X. Insécurité routière

Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Infractions au code de la route	1369	1450	1216	10038	4035
Accidents de la circulation	2100	2135	2143	6810	6378
Victimes des ACR	1535	1557	1410	6810	4502
Dont Blessés	1415	1406	1272	3905	4093
Dont Morts	120	151	138	423	409

Graphique 32 : infractions au code de la route

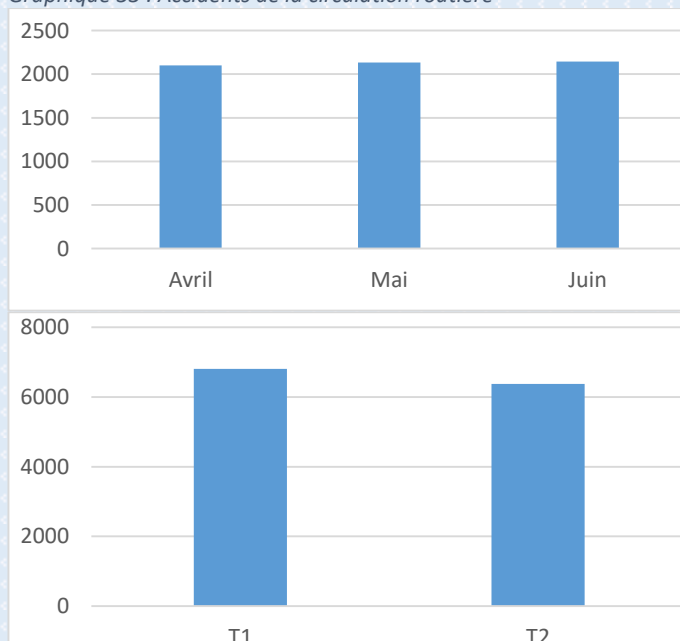


Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, les services de sécurité ont constaté plus de 4000 infractions au code de la route.

Le mois de mai a enregistré le plus d'infractions au cours de ce trimestre.

On constate une nette baisse de 59% des infractions au code de la route du second trimestre par rapport au premier.

Graphique 33 : Accidents de la circulation routière



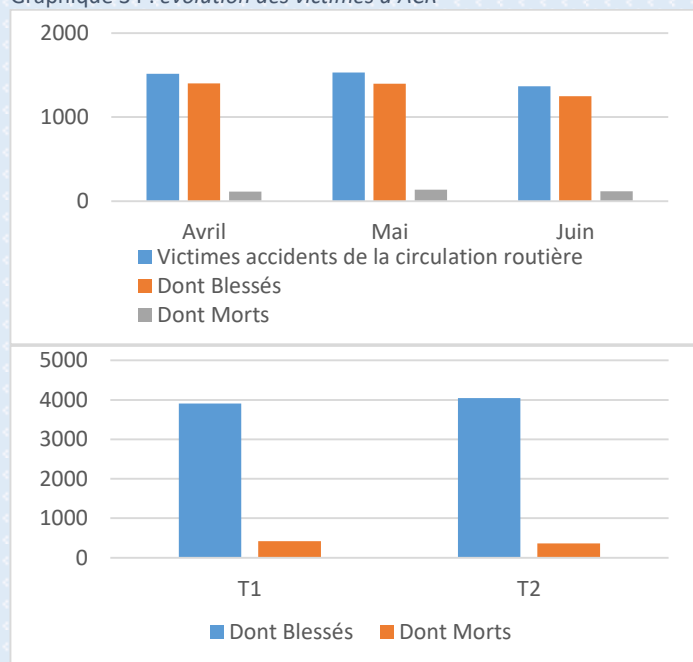
Plus de 6300 cas d'accidents de circulation routière (ACR) ont été constaté au cours du deuxième trimestre de l'année 2021.

On constate une hausse continue des ACR sur la période.

On constate une baisse des ACR par rapport au trimestre précédent.

Entre les deux trimestres, les ACR ont connu une baisse de 6%.

Graphique 34 : évolution des victimes d'ACR

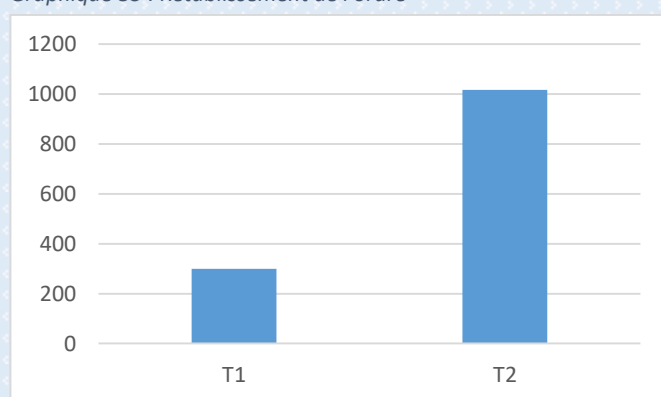


Plus de 4000 blessés et 350 pertes en vie humaine liés aux Accidents de Circulation Routière (ACR) ont été enregistrés par les services de Police et de Gendarmerie sur la période.

XI. Rétablissement de l'ordre /Patrouilles

Désignation	Avril	Mai	Juin	T1	T2
Infractions au code de la route	1369	1450	1216	10038	4035
Patrouilles	2872	2593	2706	12661	8171
Rétablissement de l'ordre	328	248	441	300	1017

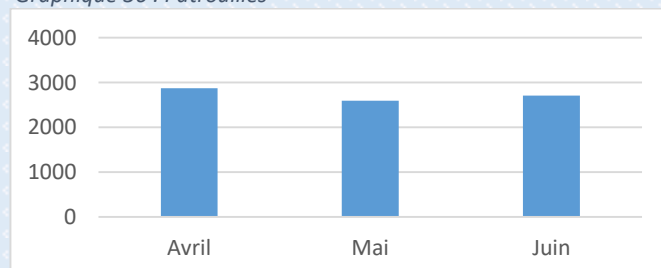
Graphique 35 : Rétablissement de l'ordre



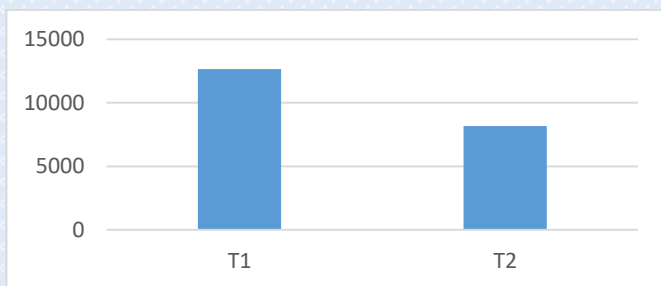
Plus de 1000 interventions de rétablissement de l'ordre ont été effectuées par les services de sécurité au cours du deuxième trimestre de l'année 2021.

Le taux de croissance des interventions de rétablissement de l'ordre par rapport au trimestre précédent est de 239%.

Graphique 36 : Patrouilles



Durant le deuxième trimestre de l'année 2021, les services de sécurité ont effectué plus de 8000 patrouilles. Ces patrouilles ont été plus accentuées au cours du mois d'avril.



Au cours du deuxième trimestre, les patrouilles effectuées ont connu une baisse de 35% par rapport au premier trimestre de l'année 2021.

Glossaire

Abus de confiance : fait pour quiconque de détourner ou dissiper au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'il a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé.

Accident de la circulation routière : évènement imprévu malheureux ou dommageable qui survient lors de la circulation.

Acte terroriste : infraction définie par la loi dont le but est d'intimider ou de terroriser une population ou à contraindre un Etat ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque.

Agression à main armée : atteinte à l'intégrité psychologique ou physiologique des personnes au moyen d'une arme de toute nature.

Assassinat : homicide commis avec préméditation ou guet-apens.

Attaque à main armée : agression physique ou morale au moyen d'une arme à feu ou d'une arme blanche.

Conduite sans permis de conduire : fait pour une personne de s'emparer d'un véhicule automobile ou motorisé pour exercer une certaine manœuvre sans être titulaire d'un document qui l'atteste.

Cybercriminalité : fait pour quiconque, qui frauduleusement, accède ou se maintient dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, entrave ou fausse le fonctionnement d'un système de traitement automatisé ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, directement ou indirectement introduit des données dans un système de traitement automatisé ou supprime ou modifie les données qu'il contient ou leur mode de traitement ou de transmission.

Enquête administrative : procédure visant à s'assurer que personne ne sera lésée dans son droit par la réalisation d'un projet.

Enquête de flagrant délit : c'est une enquête conduite sur des faits actuels ou dans un temps très voisin de l'action, la personne soupçonnée est poursuivie par la clameur publique ou est trouvée en possession d'objets ou présente des traces ou indices, laissant penser qu'elle a participé au crime ou délit.

Enquête préliminaire : c'est une enquête mise en œuvre d'office par l'OPJ ou sur demande du procureur, qui pourra ensuite décider de l'opportunité de poursuivre une infraction.

Escroquerie : fait pour quiconque, soit en faisant usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit en abusant d'une qualité vraie, soit en employant des manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'autrui, à remettre des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

Homicide involontaire : fait pour quiconque commet par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements involontairement un homicide ou en est involontairement la cause.

Homicide volontaire /Meurtre : fait par une personne de donner volontairement la mort à autrui.

Plainte contre inconnu : dénonciation en justice, au commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie nationale d'une infraction pénale dont on est la victime contre une personne non identifiée.

Recel de choses : fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose ou des données informatiques, ou de faire office d'intermédiaire afin de les transmettre, en sachant que cette chose ou ces données informatiques proviennent d'un crime ou d'un délit. Constitue également un recel le fait, en connaissance de cause, de bénéficier, par tout moyen, du produit d'un crime ou d'un délit.

Rétablissement de l'ordre : mesure d'intervention destinée à rétablir l'ordre troublé.

Service d'ordre : service de police administrative au cours duquel une composante de la force publique participe au service de police générale dans une situation provoquée, autorisée ou tolérée, mais créant ou susceptible de créer une perturbation de l'ordre public par le rassemblement de personnes qu'elle implique généralement.

Viol : acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise.

Vol : soustraction frauduleuse de la chose d'autrui.



MINISTRE DE LA SECURITE

Contacts : 70 45 88 31/70 30 60 74

Consulter le bulletin en ligne à l'adresse suivante : www.securite.gov.bf